

Liberté Égalité Fraternité

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation au Salon international de l'agriculture 2022





PARC DES EXPOSITIONS DE PARIS PORTE DE VERSAILLES

du 26 février au 6 mars 2022

PAVILLON 4 - ALLÉE B - STAND 152

Contacts presse

Service de presse du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation Véronique Lopes : 06 83 83 99 20 / Romane Dondi : 06 37 45 77 00 ministere.presse@agriculture.gouv.fr



Un stand pour s'informer, découvrir, échanger et cuisiner!

Alimentation, bien-être animal, innovation, agroécologie et climat, formations, métiers, rémunération des agriculteurs et Europe : les politiques publiques portées par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation sont mises à l'honneur sur son stand. Situé dans le pavillon 4 « services et métiers de l'agriculture», il est conçu comme un plateau TV entouré d'îlots thématiques pour accueillir une programmation variée (débats, échanges en interaction avec le public : ateliers culinaires et dégustations des plats cuisinés, présentation de start-up de la Ferme Digitale.

De nombreux experts du ministère et d'établissements publics, des acteurs et professionnels du monde agricole, mais aussi des personnalités de la société civile, seront présents pour faire connaître, expliquer, et débattre des problématiques agricoles et des avancées concrètes des politiques publiques. Cette année, dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE), un espace dédié à l'Europe et aux politiques alimentaires et agricoles européennes a également été aménagé.

ATELIERS CULINAIRES

Tout au long du SIA, des ateliers culinaires seront proposés au grand public sur le stand du ministère. Réalisés avec des produits issus de l'agriculture biologique ou bénéficiant d'une Indication géographique protégée (IGP), d'une Appellation d'origine protégée (AOP) ou d'un Label Rouge, ces moments de partage ludiques et gourmands mettent en valeur les produits issus de l'agriculture et de la pêche française.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Davy Tissot, chef cuisinier français, meilleur ouvrier de France et Bocuse d'Or 2021, animera l'atelier cuisine du dimanche 27 février.



Les animations proposées par le ministère

Un espace consacré à l'Europe

L'objectif est d'informer et sensibiliser les visiteurs aux questions européennes et aux enjeux de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) au travers d'un parcours pédagogique et d'animations ludiques en partenariat avec Toute l'Europe.

Un plateau audiovisuel

Débats, tables rondes, présentation de projets innovants, ateliers cuisine, quiz, remises de prix prendront place sur le plateau TV modulable sur un écran géant. Pour accueillir les ateliers et démonstrations culinaires, la tribune centrale se transforme en cuisine.

Le caisson immersif #EntrepreneursDuVivant

Dans le prolongement de la campagne de communication des métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, du paysage, de l'aquaculture et de la pêche, les visiteurs sont invités à vivre une expérience visuelle, auditive et olfactive, et ainsi plonger dans l'univers des métiers du vivant.



Présent à proximité du Pavillon 4, pour informer et sensibiliser

Le camion «L'Aventure du vivant : le tour »

les futurs lycéens et étudiants aux formations et métiers du vivant.



Une borne interactive « Frais et local »

Pour retrouver et/ou découvrir les producteurs et points de vente directe dans toute la France. Lancée en janvier 2021 par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en partenariat avec les Chambres d'agriculture, la plateforme « Frais et local » permet aux consommateurs de localiser les producteurs près de chez eux.

Des rendez-vous avec les agriculteurs et les professionnels du monde agricole

Pour cette 58e édition du SIA, la programmation destinée à un large public est rythmée par l'alternance de tables rondes autour des enjeux du monde agricole et d'animations pédagogiques et ludiques sous la forme de quiz. Elles seront animées par :



Jérôme Libeskind est un spécialiste des médias audiovisuels, ex-journaliste économique et financier. Il a 20 ans d'expertise dans les médias, dont une quinzaine d'années en tant que spécialiste des questions économiques et financières.



Nathalie Schraen-Guirma est animatrice de télévision, de radio et de blog et productrice. Depuis la rentrée 2012, elle anime une chronique sur le « Made in France » dans l'émission Midi en France sur France 3, présentée par Laurent Boyer et par Vincent Ferniot.

DURANT CETTE SEMAINE, IL SERA PROPOSÉ AUX VISITEURS

→ De découvrir les actions en faveur de la transition agroécologique avec la gestion durable des sols, de l'eau, le label bas-carbone, la santé des végétaux, le rôle des forêts face au changement climatique ou le bien-être animal

Transition agroécologique et climat

Alors que la France s'est fixée l'objectif ambitieux de la neutralité carbone en 2050, l'agriculture constitue un maillon essentiel pour y parvenir. A la fois émetteur et capteur de gaz à effet de serre grâce aux puits naturels (prairies, agroforesterie, sols agricoles, etc.), le secteur doit se réinventer et développer des solutions tant dans la réduction des émissions de carbone que dans la captation de gaz à effet de serre. La gestion adaptée du bétail et des terres cultivées ainsi que la diminution de la consommation d'énergie sont les défis que relèvent les agriculteurs au quotidien. Pour cela, l'État les accompagne, notamment via des investissements massifs. Grâce aux

plans France Relance et France 2030, les agriculteurs bénéficient de programmes de financement à l'instar du programme «Plantons des haies» ou encore le dispositif «Bon Diagnostic Carbone». Ils ont également la possibilité de faire labelliser leurs initiatives grâce au Label Bas-Carbone mis en place par le ministère de la Transition écologique.

La filière forêt-bois permet quant à elle de compenser environ 20% des émissions françaises de CO2. Elle joue ainsi un rôle majeur en matière d'atténuation Transition agroécologique du changement climatique.



>> Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page

Le bien-être animal



Le ministère en charge de l'Agriculture s'est engagé dans une stratégie ambitieuse de lutte contre la maltraitance animale. Interdiction de la castration à vif des porcelets, fin de l'élimination des poussins mâles et mise en place de référents bien-être animal dans les élevages, les mesures adoptées pour l'année 2022 sont nombreuses.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a également présenté, le 21 décembre 2020, un plan d'actions pour lutter contre l'abandon des animaux de compagnie. Il s'appuie notamment sur la loi visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les Hommes, promulguée le 30 novembre 2021. Elle comprend des mesures notamment pour développer la sensibilisation sur le bien-être animal et lutter contre la maltraitance des animaux domestiques et sauvages captifs.

→ D'explorer les questions liées à l'alimentation

Le Programme national pour l'alimentation (PNA)

La politique de l'alimentation a pour finalités « d'assurer à la population l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique». Parmi les outils du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour relever ce défi, le Programme national pour l'alimentation (PNA) est mobilisé.

Dans le cadre du PNA, un appel à projets national est lancé chaque année depuis 2014 à l'initiative du ministère en charge de l'Alimentation pour développer des projets fédérateurs, démultipliables ou exemplaires s'inscrivant dans les objectifs du PNA. En 2021-2022, l'appel à projets ciblait deux types d'initiatives :

- l'émergence de nouveaux Projets alimentaires territoriaux ;
- des projets nationaux ou interrégionaux visant à accompagner les acteurs de la restauration collective pour augmenter la part des produits durables et de qualité dans leurs approvisionnements, en particulier pour les secteurs encore peu engagés dans cette démarche.

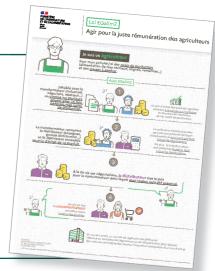
Les prix de l'appel à projets national 2021-2022 seront remis sur le stand jeudi 3 mars.



EGalim 2

La loi du 18 octobre 2021, promulguée au Journal officiel le 19 octobre, visant à protéger la rémunération des agriculteurs, dite «EGalim 2», entend œuvrer pour une «juste rémunération des agriculteurs » et, à cette fin, rééquilibrer les relations commerciales entre les différents maillons de la chaîne alimentaire.

EGalim 2 garantit une meilleure prise en compte des coûts de production des agriculteurs, permet de mieux respecter le tarif des industriels et renforce les mentions d'origine des viandes en restauration ainsi que pour certains produits à forte composante agricole.





→ De se familiariser avec les enjeux de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE), la Politique commune de la pêche (PCP), la Politique agricole commune (PAC) et le programme Erasmus, qui fêtent respectivement leurs 60 et 35 ans en 2022



Présidence française de l'Union européenne

Une des grandes priorités de la France pendant la présidence du Conseil de l'Union européenne est de renforcer l'application des normes de production européennes aux produits issus des pays tiers. Il s'agit d'un point fondamental pour réussir la transition écologique car l'Europe ne peut pas agir de manière isolée. En matière agricole, la France propose cinq leviers d'action : la révision des limites maximales de résidus des produits phytopharmaceutiques, l'application de certaines normes européennes aux produits importés (mesures miroirs) - par exemple l'interdiction de l'utilisation d'antibiotiques critiques pour la santé humaine ou utilisés pour favoriser la croissance des animaux-, le renforcement de l'étiquetage des produits alimentaires, la prise en compte de ces enjeux dans les accords commerciaux bilatéraux et le renforcement de l'action et de la coopération dans les instances de normalisation internationale.

La deuxième priorité en matière agricole concerne l'agriculture bas-carbone, qui a été le sujet principal de la réunion informelle des ministres de l'agriculture européens le 8 février dernier. Il s'agit de constituer un cadre européen permettant d'amplifier la dynamique autour de la captation de carbone dans les sols agricoles. Les débats ont montré l'intérêt unanime des Etats-membres pour cette démarche, créatrice à la fois de valeur environnementale mais aussi économique pour les agriculteurs, et de reconnaître le rôle des agriculteurs dans la lutte contre le changement climatique.

Politique agricole commune : la PAC fête ses 60 ans en 2022

Créée en 1962, la Politique agricole commune (PAC), est une politique de l'Union européenne dont l'objectif, à l'origine, était de fournir aux citoyens de l'UE des denrées alimentaires à un prix abordable et d'assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs. Réformée pour correspondre et s'adapter aux évolutions de la société, la PAC consiste désormais à soutenir l'ensemble des filières agricoles et à orienter les aides agricoles en faveur de l'élevage, de l'emploi, de l'installation de nouveaux agriculteurs, des territoires ruraux et de la performance à la fois économique, environnementale et sociale. La nouvelle PAC qui débutera en 2023 aura pour objectif d'assurer la sécurité alimentaire en Europe, la modernisation de l'agriculture et le bon fonctionnement du marché commun, en s'appuyant sur une solidarité financière entre les États membres.





LA FERME Le Rendez-vous de l'innovation, DIGITALE en partenariat avec la Ferme Digitale



Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation s'associe avec la Ferme Digitale pour proposer Le Rendez-vous de l'innovation sur le stand du ministère. Aujourd'hui, la FoodTech et l'AgriTech sont des secteurs de pointe de notre économie et font de la France un leader mondial de l'innovation en agriculture. Actrice essentielle de la 3º révolution agricole, la French AgriTech pense les solutions de demain pour une alimentation plus durable, résiliente et compétitive. Axée sur le numérique, la robotique et la génétique, cette révolution est au cœur du plan France 2030 qui vise à faire émerger des projets collectifs de recherche et les accompagner de leur réalisation jusqu'à leur déploiement.

Chaque jour sur le stand du ministère, deux start-up de la Ferme Digitale présentent l'histoire de leurs projets innovants qui ont pour ambition d'apporter des solutions concrètes, créatrices de valeurs et profondément utiles pour l'ensemble de la chaîne alimentaire ; du producteur au consommateur. La Ferme Digitale est une association loi 1901 qui a pour objectif de promouvoir l'innovation et le numérique pour une agriculture performante, durable et citoyenne. >> www.lafermedigitale.fr

SAMEDI 26 FÉVRIER 10H-10H30

Durabilité et environnement maritime START-UP: Poiscaille et Agriloops

DIMANCHE 27 FÉVRIER 10H-10H30

Circuits courts / transformation et logistique

START-UP: Les grappes et Fermalab

LUNDI 28 FÉVRIER 10H-10H30 Carbone impact : sols et forêts

START-UP: Soil Capital et «Maforêt» de Woodtech

MERCREDI 2 MARS, 10H-10H30

Agroéquipements / robotique START-UP: UV Boosting et Vitibot

SAMEDI 5 MARS, 10H-10H30

Vertical farming & agriculture urbaine : les nouveaux modes et lieux de production START-UP: Neofarm et Futura Gaia

DIMANCHE 6 MARS, 10H-10H30

Biocontrôle / Préservation santé des sols et plantes

START-UP: Agriodor et Mycophyto

Feuilletez notre magazine Alim'agri

Le numéro 1572 d'Alim'agri, le magazine institutionnel du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, sera disponible sur le stand du ministère ainsi qu'en version numérique. Cette année, le magazine propose un panorama chiffré de l'ensemble des filières. Découvrez les premiers résultats du recensement agricole réalisé en 2020 et les données issues du Graph'agri 2021 : des repères statistiques pour comprendre combien l'agriculture, la pêche, les industries agroalimentaires et la forêt sont des piliers de notre économie et de nos territoires.

>> Version numérique disponible sur Calaméo



#EntrepreneursDuVivant Plongez dans les métiers du vivant!



La campagne #EntrepreneursDuVivant, lancée en juillet 2021, sur l'attractivité des métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire, du paysage, de la forêt, de l'aquaculture et de la pêche est au cœur de la communication mise en place par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation à l'occasion du SIA 2022. Conçue pour répondre à l'enjeu du renouvellement des générations, elle met en lumière la diversité des métiers et leur rôle capital dans la vie quotidienne des Français. Alors que six agriculteurs sur dix et un pêcheur sur trois seront en âge de partir à la retraite dans les 10 prochaines années, il reste urgent d'informer et de former la jeunesse à ces métiers.

Après deux premières phases de communication 360° (TV, presse, réseaux sociaux) en juillet et septembre 2021, #EntrepreneursDuVivant se tourne vers des dispositifs immersifs et les médias d'influence pour valoriser les formations et les métiers du vivant auprès des plus jeunes.

Influenceurs en plateaux et au cœur du salon, émissions de Web TV en direct et caisson immersif dédiés aux métiers du vivant, la campagne fera partie intégrante de nombreux contenus produits sur le stand du ministère grâce à différents partenariats et dispositifs innovants.

>> #EntrepreneursDuVivant



La Web TV LeStream

La Web TV LeStream, qui réunit près d'un million de followers sur Twitch, consacrera différents formats à la valorisation des entrepreneurs du vivant, leur métier, et les formations qui y sont liées. Les animateurs accueilleront à cette occasion des invités du monde agricole.



« J'irai streamer dehors » Vendredi 4 mars

« l'irai streamer dehors », l'émission immersive de la

Web TV, plongera les chroniqueurs dans les allées et

les coulisses du salon pendant deux heures. Durant la

journée du vendredi, accompagnés par des profession-

nels présents sur l'événement, ils en profiteront pour

tester les différentes activités et produits présentés sur

« Les Zinzins » Mercredi 2 mars

« Lunch Play EX » Jeudi 3 mars

Après la compétition d'e-sport Farming Simulator – Le tournoi, organisée par le ministère en décembre 2021, les streamers de l'émission « Les Zinzins » s'affronteront eux aussi sur le jeu de gestion d'une exploitation agricole. Le mercredi 2 mars, pendant deux heures de live, les streamers partageront les témoignages de professionnels et étudiants du secteur rencontrés sur le Salon international de l'agriculture le jour-même.

Le jeudi 3 mars, l'équipe du « Lunch Play EX » réalisera une émission spéciale dédiée au Salon international de l'agriculture, en duplex depuis le stand du ministère. L'émission proposera de faire le tour du salon, de rencontrer des professionnels et de tester les différents activités et produits issus de l'ensemble des filières du monde agricole.

À l'occasion de son émission hebdomadaire sur la chaîne LeStream, le chef streamer Gastronogeek valorisera les produits des entrepreneurs du vivant dans une recette dont il a le secret! L'utilisation de ces produits, que les chroniqueurs de «J'irai streamer dehors» lui auront rapportés du salon, sera l'occasion de mettre en valeur les producteurs présents au Parc des expositions de Paris.

« La Cuisine » Vendredi 4 mars

Pour suivre toutes les émissions de la chaîne LeStream, rendez-vous sur LeStream.fr

L'émission #Entrepreneurs Du Vivant avec Gaspard G.

Pour cette 58° édition du Salon international de l'agriculture, le ministère accueille sur son stand Gaspard G. en tant qu'animateur. Ce vidéaste et entrepreneur franco-canadien, qui compte plus de 230 000 abonnés sur YouTube, animera trois événements sur le plateau TV du stand. Aux côtés d'invités concernés par les sujets d'éducation et de société, et dans le cadre d'un partenariat avec le ministère, il échangera autour des métiers du vivant et leur perception par le grand public.



 ${\color{red} 8}$

L'enseignement agricole : l'Aventure du vivant

Outre les métiers mis en avant par #EntrepreneursDuVivant, l'autre enjeu de la campagne est d'informer le jeune public sur les formations proposées dans l'enseignement agricole. Second système éducatif en France, celui-ci délivre des formations au sein de plus de 800 établissements agricoles techniques et supérieurs (de la 4^e au doctorat).

Faire le choix de l'enseignement agricole, c'est s'orienter vers un cursus capable de former à plus de 200 métiers liés aux préoccupations d'aujourd'hui et de demain : l'alimentation, l'écologie, l'innovation, les territoires, le développement durable, l'énergie.

Dispensé dans des établissements à taille humaine et permettant de travailler rapidement en entreprise grâce à l'apprentissage ou à l'alternance, l'enseignement agricole connaît un très bon taux d'insertion professionnelle.



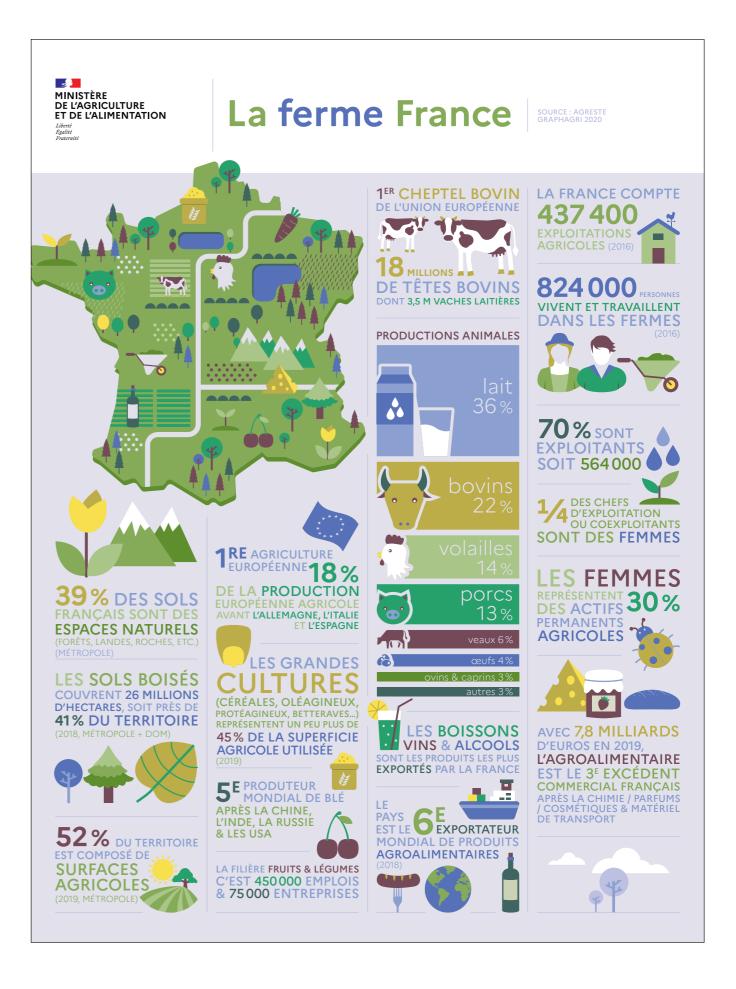
L'Aventure du vivant : le tour



Afin d'inciter les futurs lycéens et étudiants à rejoindre cet enseignement d'avenir, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a imaginé un dispositif événementiel itinérant qui sillonne les routes de France, du 10 février au 19 mai 2022. Un camion aménagé de 18 mètres constitue l'unité mobile «L'Aventure du vivant : le tour». Il embarque à son bord un simulateur de conduite d'engin agricole, des tablettes connectées, des lunettes de réalité virtuelle, des écrans tactiles interactifs... Des rencontres avec des jeunes en formation, des formateurs, des professionnels sont également prévues.

>> Plus d'informations sur le parcours du camion itinérant sur le site laventureduvivant.fr





10 1

Evénements, conférences, animations, ateliers culinaires. Retrouvez toute programmation sur notre site web agriculture.gouv.fr

#SIA2022 #SIAdesretrouvailles

SUIVEZ-NOUS

agriculture.gouv.fr









